

Ville de Mirabel

GUIDE DES PARENTS ÉTÉ 2020



**CAMP
DE
JOUR**
DE MIRABEL

camp@mirabel.ca

AVANT LE 22 JUIN :

450 475-8656

À PARTIR DU 22 JUIN :

Récré-o-camps : 450 475-2008, poste 4075

www.campdejourmirabel.ca

2

Chers parents,

Avec la situation particulière dans laquelle nous vivons, votre collaboration sera plus que jamais requise pour que la magie des récré-o-camps se manifeste tout au long de la saison estivale. Malgré les mesures mises en place à cause de la COVID-19, notre but reste de procurer à vos enfants du plaisir à profusion.

Nous vous invitons à consulter ce « Guide des parents » dans son entièreté afin que votre enfant puisse profiter au maximum de toutes les activités organisées. Elles seront différentes mais tout autant amusantes.

Nous vous souhaitons un bel été !

***L'équipe des camps de jour
de la Ville de Mirabel***

3

FONCTIONNEMENT

Les enfants inscrits dans nos récré-o-camps resteront dans le même groupe pour toute la semaine. Un nombre d'enfants plus restreint que par les années passées, se retrouveront sur nos différents sites afin de pouvoir maintenir les règles de distanciation et appliquer les normes en vigueur. Par conséquent, seuls deux moniteurs seront en contact avec le groupe de votre enfant. L'un fera la matinée, et l'autre, l'après-midi. Ces mêmes moniteurs resteront avec vos jeunes pour les périodes de service de garde tel que suggéré par la Direction de la santé publique. Ceci dans le but de diminuer au maximum les contacts entre les enfants et les moniteurs. De plus, le groupe aura un espace de jeu bien déterminé, à l'intérieur tout comme à l'extérieur, réservé pour toute la semaine. Veuillez prendre note que le port du masque ne sera pas requis.

PROCÉDURES AJUSTÉES

Les mesures que nous devons appliquer en temps de COVID font en sorte de modifier nos habitudes. L'ensemble de nos procédures ont été ajustées afin de répondre aux recommandations de la Direction de la santé publique. Ainsi, les normes de distanciations à respecter, la limitation des contacts physiques autant pour les parents, les enfants et le personnel du camp de jour ainsi que des mesures d'hygiène ont été nécessaires pour assurer la sécurité de tous.

À APPORTER TOUS LES JOURS

Votre enfant devra apporter un sac à dos à tous les jours. Il devra contenir le matériel suivant, bien identifié à son nom :

- Chapeau et casquette
- Crème solaire
- Maillot de bain (nous suggérons que l'enfant arrive au camp en portant son maillot sous ses vêtements. (Il faudrait prévoir des sous-vêtements pour la journée.)
- Serviette de plage
- Sac en plastique ou réutilisable pour rapporter son maillot et sa serviette mouillés
- Chasse-moustiques (facultatif)
- *Coffre à crayons (contenant crayons feutres, crayons de bois, une paire de ciseaux, un crayon à la mine, une efface et un bâton de colle).

***Ceci est une recommandation de la Direction de la santé publique afin de limiter le partage de matériel.**

4

TOUS LES JOURS DANS LA BOÎTE À LUNCH

- Un lunch froid (Nous recommandons de mettre un jus glacé dans la boîte à lunch ou un bloc réfrigérant pour en assurer la fraîcheur.)
- Deux collations
- Une bouteille d'eau (La bouteille pourra être remplie sur place au besoin.)

Politique allergies alimentaires

Tous les produits contenant des noix ou des arachides sont interdits. Par mesure de sécurité, ces aliments ne pourront être consommés sur place et seront retournés à la maison.

TENUE VESTIMENTAIRE RECOMMANDÉE

- Souliers de course ou sandales de sport
- Les « gougounes » et les crocs sont interdits.
- Vêtements selon la température
- Cheveux attachés

L'organisation des camps de jour n'est pas responsable des pertes, des bris et des vols.

5

DATES À RETENIR

VEUILLEZ NOTER QUE LES CAMPS SERONT FERMÉS
LES 24 JUIN ET 1ER JUILLET 2020

LES THÉMATIQUES DES RÉCRÉ-O-CAMPS

À chaque semaine, une thématique sera présentée simultanément dans les camps. Voici un aperçu des univers qui seront proposés à vos enfants cet été.

SEMAINE	THÉMATIQUE
Semaine 1 22 au 26 juin (Camps fermés le 24 juin)	FAR-WEST : C'est la ruée vers l'or au camp de jour de Mirabel! Plusieurs duels et conquêtes te seront proposés tout au long de la semaine. Plonge avec nous dans cette époque où les cowboys font la loi.
Semaine 2 29 juin au 3 juillet (Camps fermés le 1 ^{er} juillet)	LES CONFINS DE L'UNIVERS : Entre dans notre vaisseau spatial, nous allons visiter de nouvelles planètes ! Nous rencontrerons des extraterrestres et nous observerons les roches lunaires.
Semaine 3 6 au 10 juillet	DÉPASSE-TOI : On se dépasse, on bouge et on relève les défis qui mettront à l'épreuve tes facultés mentales et physiques !
Semaine 4 13 au 17 juillet	LES PETITS ENQUÊTEURS : Une mission vous attend dès la première journée de la semaine. Vous aurez 5 jours pour résoudre l'énigme présentée.
Semaine 5 20 au 24 juillet	LES ANNÉES FESTIVES : C'est la fête ! Retour en arrière pour découvrir les années du rock, du boogie-woogie et du disco. Venez bouger avec nous sur les airs des années festives !
Semaine 6 27 au 31 juillet	LABORATOIRE SCIENTIFIQUE : Attache ton sarrau et mets tes lunettes de protection, car dans le labo, on fait des expériences...
Semaine 7 3 au 7 août	SAFARI : Empare-toi des bijoux de la jungle, viens affronter les tribus adverses, grimpe et bouge avec les singes et crée des paysages colorés dignes du Roi Lion.
Semaine 8 10 au 14 août	ROYAUME LÉGENDAIRE : De la bave de dragon, des châteaux interdits et des rivières ensorcelées sont au rendez-vous dans cette thématique à couper le souffle ! Viens découvrir un royaume légendaire comme tu n'en as jamais vu.

6

LES SITES DES RÉCRÉ-O-CAMPS ET LEURS ADRESSES

SECTEURS	SITE #1	SITE #2	SITE #3	SITE #4
SAINT-AUGUSTIN	Centre culturel du complexe Jean Laurin 8475, rue Saint-Jacques	Aréna Jean Laurin 8505, rue Saint-Jacques	École de la Clé-des-Champs 14700, rue Jean-Simon	École Prés Fleuris 15074, rue de Saint-Augustin
SAINT-BENOÎT	Centre culturel de Saint-Benoît 9175, rue Dumouchel			
MIRABEL-EN-HAUT	Parc de la Montagne 16655, rue des Quatre-Saisons			
SAINT-CANUT	Centre culturel Patrick-Lepage 9950, boulevard de Saint-Canut	École Sainte-Anne 9984, boulevard de Saint-Canut	Îlot jeunesse 9625, boulevard de Saint-Canut	
SAINT-JANVIER	Centre culturel du complexe du Val-d'Espoir 17700, rue du Val-d'Espoir	École à l'Unisson 13300, rue Paul VI	École de la Croisée-des-Champs 13705, rue Lacroix	
DOMAINE-VERT NORD ET DOMAINE-VERT SUD	Centre culturel du Domaine-Vert Nord 17530, rue Jacques-Cartier	Parc des Champions 17475, rue du Grand-Prix		

7

CALENDRIER GÉNÉRAL - JEUDIS EN FOLIE!

Lors des Jeudis en folie, votre enfant est invité à se costumer selon le thème de la journée.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 – Far West				
22 juin	23 juin	24 juin Fermé	25 juin Journée multicolore	26 juin
Semaine 2 – Les confins de l'univers				
29 juin	30 juin	1 juillet Fermé	2 juillet Bal masqué	3 juillet
Semaine 3 – Dépasse-toi				
6 juillet	7 juillet	8 juillet	9 juillet Halloween	10 juillet
Semaine 4 – Les petits enquêteurs				
13 juillet	14 juillet	15 juillet	16 juillet Les métiers	17 juillet
Semaine 5 – Les années festives				
20 juillet	21 juillet	22 juillet	23 juillet Croisière dans les Caraïbes	24 juillet
Semaine 6 – Laboratoire scientifique				
27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet Des pêcheurs	31 juillet
Semaine 7 – Safari				
3 août	4 août	5 août	6 août Tour du monde	7 août
Semaine 8 – Royaume Légendaire				
10 août	11 août	12 août	13 août Pyjama	14 août

8

PROCÉDURE POUR « ARRIVÉE-DÉPART »

Afin de réduire les risques de transmission, les parents ne pourront pas circuler sur les sites des camps de jour. Chaque parent devra respecter la distanciation en se positionnant sur les marqueurs au sol jusqu'à l'entrée du site. Cette procédure nécessitera plus de temps. Nous vous remercions de votre patience.

→ ARRIVÉE :

- Des questions de santé en lien avec les symptômes de la COVID-19 devront vous être posées tous les matins.
- Le moniteur indiquera la présence de votre enfant sur la feuille prévue à cet effet.
- Vous n'aurez pas à signer de feuille de présence.
- Une fois la présence prise, votre enfant sera invité à se désinfecter les mains avant d'aller rejoindre son groupe.

→ DÉPART :

- Vous devrez attendre à l'extérieur, sur les marqueurs au sol, avant d'arriver à la table d'accueil.
- Vous devrez donner le nom de votre (vos) enfant(s) ainsi que votre code secret (de vive voix ou sur papier*).
- Le moniteur qui est assigné à l'accueil communiquera avec le moniteur du groupe de votre enfant afin que celui-ci se dirige vers la sortie avec ses effets personnels.
- Votre enfant devra se désinfecter les mains avant de quitter.

SI VOUS VENEZ RECONDUIRE OU CHERCHER VOTRE ENFANT ENTRE 8 H 30 ET 16 H, IL EST POSSIBLE QUE VOUS SOYEZ DANS L'OBLIGATION DE VOUS RENDRE DIRECTEMENT À L'ENDROIT OÙ SON GROUPE SE TROUVE. UNE AFFICHE VOUS INDIQUERA LE LIEU.

*Si vous désirez inscrire votre code secret sur un papier, veuillez apporter votre propre papier et crayon lorsque vous viendrez chercher votre enfant.

9

LE SERVICE DE GARDE

Les enfants doivent se présenter sur le site désigné lors de la confirmation des inscriptions.

Le service de garde est offert uniquement pour les enfants qui sont inscrits.

Horaire du lundi au vendredi :

de 6 h 30 à 8 h 30

et de 16 h à 18 h

En cas de départ tardif, les frais exigés seront de 10 \$ par tranche de 15 minutes après 18 h.

Prendre note que ces mêmes frais s'appliqueront après 16 h pour les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde.

POLITIQUE DE FRAIS DE RETARD POUR AJOUT DE SEMAINES DE SERVICE DE GARDE

Exceptionnellement cette année, nous pourrions accommoder les parents qui auront besoin d'ajouter des semaines de service de garde en cours d'été. Cependant, des frais supplémentaires de 10 \$ par semaine et par enfant seront appliqués (60 \$/ semaine/ enfant).

L'ajout du service de garde devra se faire uniquement en ligne, à partir de votre « dossier famille » et devra être effectué au plus tard le mardi précédent la semaine dont vous aurez besoin.

10

LE CODE SECRET*

Lors du départ des enfants, le système du code secret permet de faciliter la gestion et d'accroître la sécurité. Au moment de l'inscription, vous avez fait le choix d'un code secret, et nous allons exiger que vous le mentionniez ou que vous l'ayez sur un papier lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Nous exigeons que vous mentionniez le code **lorsque vous venez chercher votre enfant** à la fin de la journée ou au départ du service de garde.

Compte tenu des nouvelles mesures d'hygiène, il est fortement suggéré que ce soit la même personne qui vienne chercher l'enfant à tous les jours. Sinon, il est de votre responsabilité de dire le code secret à la personne de votre entourage qui aura la responsabilité de venir chercher votre enfant. Des procédures de vérification s'appliqueront si une personne n'a pas le code. Aucun moniteur ne peut laisser quiconque partir avec un enfant sans avoir effectué les vérifications nécessaires auprès des responsables. Ce code sera demandé tous les jours, lors du départ de l'enfant.

***Cette procédure ne s'applique pas aux enfants qui ont l'autorisation de quitter seuls.**

11

INFO-SANTÉ

● ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Vous NE DEVEZ PAS téléphoner au camp pour signaler l'absence de votre enfant. Aucun appel ne sera fait par les responsables de camp de jour à ce sujet.

● L'ÉIPIEN

Si votre enfant possède un Épipen, assurez-vous qu'il puisse le porter sur lui à l'aide d'un petit **sac attaché à la taille**. Prenez note que si votre enfant a oublié son Épipen le matin, il sera invité à retourner à la maison dans le but d'assurer sa sécurité.

● ENFANT MALADE OU BLESSÉ

Si un responsable vous appelle, vous devrez venir chercher votre enfant au camp de jour le plus rapidement possible.

● LES POUX

Tout enfant chez qui on détectera des poux, sera invité à retourner à la maison et il ne pourra revenir au camp qu'après avoir reçu un traitement et seulement lorsque la situation sera entièrement rétablie.

***La Ville de Mirabel ne se porte pas responsable des risques inhérents pouvant survenir au camp de jour (ex.: piqûre d'insecte, poux, herbe à puce, etc.)**

12

CODE DE VIE

Nous voulons nous assurer que les enfants et leurs parents acceptent et mettent en pratique ces règles afin d'avoir un été sécuritaire et agréable pour tous.

- J'adopte en tout temps une attitude respectueuse et un langage adéquat envers les autres enfants et l'équipe d'animation ;
- Je me conforme aux consignes demandées par tous les adultes ;
- J'évite la violence verbale ou physique ;
- Je respecte les lieux et le matériel mis à ma disposition ;
- Je participe activement aux activités proposées ;
- Seuls les objets demandés dans la rubrique « À APPORTER TOUS LES JOURS » seront acceptés ;
- Je laisse à la maison mes effets personnels (iPod, cellulaire, bijoux, jeux...).

POUR MA PROPRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Je reste avec mon groupe en tout temps ;
- Je me lave les mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydro alcoolique à chaque fois quand un moniteur me le demandera ;
- Je respecte la distanciation et toutes les règles d'hygiène qui seront en vigueur pendant la durée des camps de jour ;
- Je reste sur les marqueurs au sol lorsque je suis dans les salles ou dans les aires de jeux.

13

POLITIQUE DES MESURES DISCIPLINAIRES

La Ville de Mirabel se réserve le droit d'exclure un enfant qui adopte des comportements violents envers un membre du personnel, un autre enfant ou lui-même, ou qui présente un grave problème de conduite. De même, la Ville se réserve le droit d'expulser un enfant fugueur nuisant à sa sécurité ou à celle des membres de son groupe et du personnel. Le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines non utilisées.

EN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ET /OU DE NON-RESPECT DES RÈGLEMENTS, VOICI LES PROCÉDURES QUI SERONT SUIVIES :

- 1- Avertissement verbal à l'enfant et appel aux parents ;
- 2- Avertissement écrit (une lettre qui devra être signée par les parents) ;
- 3- Suspension d'un jour de l'enfant sera appliquée. L'enfant et le(s) parent(s) devront être rencontrés avant la réinsertion au camp de jour ;
- 4- Renvoi de l'enfant

Il est à noter que selon la gravité du geste, la Ville de Mirabel se réserve le droit d'omettre une ou plusieurs étapes.

IMPORTANT

Tout enfant ayant une difficulté qui n'aura pas été spécifiée par le parent lors de l'inscription se verra automatiquement exclu du programme du camp de jour. De plus, le fait d'être inscrit dans le programme d'accompagnement n'exempte pas l'enfant des règlements du camp de jour ainsi que de la politique comportementale.

14

LES POLITIQUES DE REMBOURSEMENT/MODIFICATION

La Ville de Mirabel accorde un remboursement et/ou accepte une modification à une inscription aux parents présentant une preuve jugée pertinente démontrant que la situation est hors de son contrôle tel que : rapport médical, perte d'emploi, ordre de la cour, attestation de l'employeur certifiant une modification de la période de vacances et déménagement. Dans les cas mentionnés, des frais de gestion de 15 % seront retenus pour les semaines de camps annulées et/ou modifiées à celui demandant le remboursement ou une modification sauf s'il s'agit d'un service ayant été annulé par la Ville elle-même.

Les changements pourront être faits uniquement si les places sont disponibles.

Sur présentation d'un rapport médical attestant l'incapacité de l'enfant à fréquenter le camp de jour, un remboursement pourra être effectué moyennant des frais de gestion de 5 \$ uniquement.

POLITIQUE DE DEMANDES SPÉCIALES OU DE CHANGEMENT DE GROUPE

Aucune demande de changement de groupe ou de jumelage avec des amis ou membres de la famille ne sera acceptée. De même, aucun transfert d'inscription ne pourra être effectué par le parent. Cette politique s'applique pour les groupes de camps de jour qui, pour cette année, resteront les mêmes pour le service de garde.

Toute l'équipe vous remercie de votre collaboration et vous souhaite un bel été !